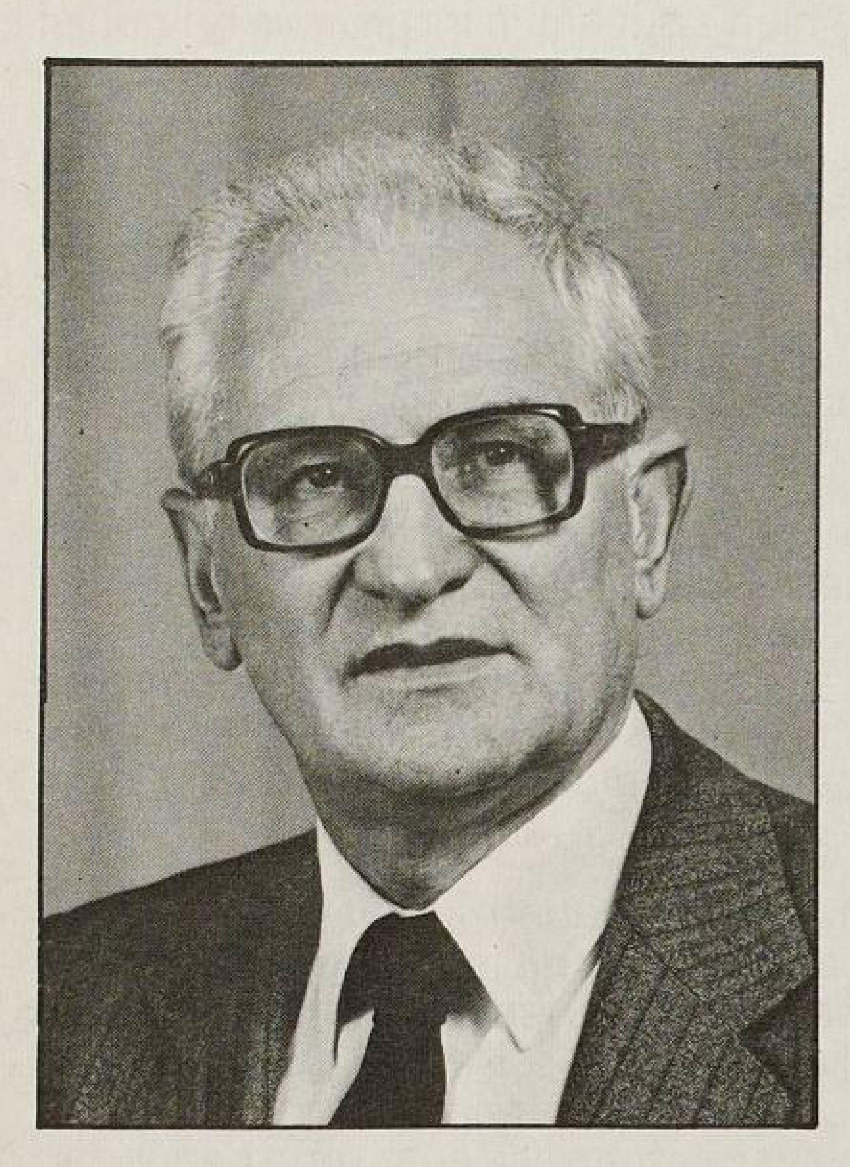
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

DÉPARTEMENT DU RHONE - 13ème CIRCONSCRIPTION



Jean POPEREN
Député du Rhône
Maire de Meyzieu
Secrétaire National du Parti Socialiste

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour la 3ème fois je me présente à vos suffrages comme candidat député dans la 13ème circonscription du Rhône.

Cette fois-ci, les élections législatives ont lieu dans des circonstances exceptionnelles : par un vote net, les Français en élisant **François MITTERRAND** Président de la République, ont choisi une politique nouvelle.

- action prioritaire pour l'emploi.
- action contre les injustices sociales, d'abord par la revalorisation des salaires, traitements et retraites les plus bas.
- défense des libertés et extension des droits des travailleurs dans l'entreprise.
- réduction du temps de travail et développement des équipements collectifs nécessaires pour le temps libre.
- défense de l'environnement et détermination démocratique de la politique énergétique de la France.
- défense de la paix par un désarmement équilibré et contrôlé.

Sur la plupart de ces points, après 2 semaines d'existence, le gouvernement socialiste a déjà pris d'importantes décisions.

Cette politique est celle pour laquelle je me suis toujours battu. Et c'est pour moi-même, comme des millions d'hommes et de femmes de ce pays, une grande joie de voir que les idées auxquelles je crois vont enfin recevoir leur application.

Le 10 mai, nous avons ouvert une porte vers l'avenir : mais maintenant, tout est à faire ; et nous savons que cela ne sera pas facile.

Et d'abord, il faut à l'Assemblée Nationale une majorité de députés décidés à appliquer la politique nouvelle, la politique de François MITTERRAND. S'il en allait autrement, tout serait compromis.

Vous m'avez fait confiance jusqu'à ce jour pour contribuer à faire triompher la politique de François MITTERRAND ; je vous demande de me faire confiance à nouveau comme député, pour, cette fois, appliquer la politique de François MITTERRAND : car, compagnon de lutte de François MITTERRAND depuis de longues années, je m'efforcerai, bien sûr, de l'aider encore plus, maintenant qu'il est Président de la République.

Il nous est permis, en même temps, d'espérer qu'avec ce gouvernement nouveau, fort de l'élan et de l'espérance populaires, il sera plus facile de faire aboutir un certain nombre de dossiers d'intérêt local, pour lesquels, avec tous les élus locaux, avec les organisations syndicales, avec les parents d'élèves, j'ai été amené bien souvent à intervenir au cours des dernières années :

- défense de l'emploi et créations de nouveaux emplois dans les entreprises de la région.
- défense des droits des travailleurs et des syndicats.
- action pour le développement des équipements collectifs et notamment scolaires, pour le maintien et la création de postes d'enseignants.
- intervention pour l'amélioration des voies de communication (problème du C.D. 300, de LY 6 et LY 5, péage A 43 et protection contre le bruit de A 43), et des transports en commun.

Pour ce travail, jusqu'à ce jour, mon suppléant parlementaire était Pierre MOUTIN : la loi ne lui permettait plus de l'être à nouveau, puisque Pierre MOUTIN est, en même temps, inscrit sur notre liste de remplaçants au poste de sénateur.
J'en éprouve un immense regret, car sa compétence, son dévouement, son dynamisme ont été pour moi une aide inappréciable ; et je tiens, ici, à nouveau, à remercier chaleureusement le camarade de combat, l'ami. Je sais qu'il continuera d'être à mes côtés, et je continuerai à avoir grand besoin de son concours, qu'il ne me ménagera pas.

C'est Martine DAVID qui sera désormais ma suppléante, si vous me faites à nouveau confiance. Secrétaire de Direction, elle est, comme des milliers de jeunes femmes dans nos villes de l'Est Lyonnais, une travailleuse qui connaît et qui vit les problèmes de notre temps. Assurant depuis plus de six ans mon secrétariat parlementaire, elle a une parfaite connaissance des dossiers que nous avons à traiter : député suppléante, elle accomplira cette tâche avec ses qualités de travail, de méthode, avec l'amabilité aussi que beaucoup d'entre vous ont déjà pu apprécier.

J'ai confiance que vous m'apporterez à nouveau votre soutien pour que je continue à vous représenter au Parlement et pour faire aboutir les dossiers de notre circonscription. Permettez moi simplement de vous rappeler qu'il n'y a pas d'élection acquise d'avance et qu'une élection se joue dès le 1er tour : c'est pourquoi je vous demande de voter dès le 14 juin. Comme toujours chaque voix comptera.

Je vous en remercie.



Suppléante :

Martine DAVID

Secrétaire Fédérale du Parti Socialiste

Impression E.P.L.